

INSTRUCTION COMMUNE

ÉTOILE ARGENT

GUIDE PÉDAGOGIQUE

SECTION 2

OCOM M308.02 – DONNER DES COMMANDEMENTS

Durée totale : 30 min

PRÉPARATION

INSTRUCTIONS PRÉALABLES À LA LEÇON

Les ressources nécessaires à l'enseignement de cette leçon sont énumérées dans la description de leçon qui se trouve dans l'A-CR-CCP-703/PG-002, chapitre 4. Les utilisations particulières de ces ressources sont indiquées tout au long du guide pédagogique, notamment au PE pour lequel elles sont requises.

Réviser le contenu de la leçon pour se familiariser avec la matière avant d'enseigner la leçon.

Faire une photocopie, découper, plier et plastifier les fiches aide-mémoire comprenant les mots de commandement qui se trouvent à l'annexe B et les distribuer à chaque cadet.

DEVOIR PRÉALABLE À LA LEÇON

S.O.

APPROCHE

L'exposé interactif a été choisi pour le PE 1, pour initier les cadets aux éléments d'un commandement et susciter leur intérêt.

La méthode d'instruction par démonstration a été choisie pour le PE 2, parce qu'elle permet à l'instructeur de démontrer les techniques vocales que les cadets doivent acquérir.

INTRODUCTION

RÉVISION

S.O.

OBJECTIFS

À la fin de cette leçon, le cadet doit pouvoir donner des commandements.

IMPORTANCE

Il est important que les cadets connaissent la bonne façon de donner des commandements. Les commandements, qui sont donnés de façon claire et concise, avec confiance et détermination, ont un effet sur

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-703/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-703-PF-002/A-CR-CCP-703-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

la façon dont les cadets réagissent aux ordres. Les commandements sont nécessaires pour faire déplacer un peloton de façon efficace et organisée.

Point d'enseignement 1 **Expliquer les parties d'un commandement**

Durée : 10 min Méthode : Exposé interactif

L'AVERTISSEMENT

L'avertissement est donné au début de chaque commandement pour avertir l'escouade du prochain mouvement à exécuter. Les avertissements peuvent inclure des instructions supplémentaires au commandement, telles que « vers l'avant » ou « vers l'arrière ».



La direction des mouvements est indiquée par rapport au rang avant au début.

Les instructions supplémentaires dépendent de la direction dans laquelle une escouade se rassemble (voir la figure 1). En général :

- **Vers l'avant.** Indique qu'il faut tourner ou se déplacer en direction du rang avant (il est donné chaque fois qu'on tourne en ligne).
- **Vers l'arrière.** Indique qu'il faut tourner ou se déplacer en direction du rang arrière (il est donné chaque fois qu'on tourne en ligne).
- **Se déplacer vers la droite/la gauche.** Indique qu'il faut tourner ou se déplacer en direction du flanc qui est indiqué (p.ex., les guides de droite/de gauche).

L'EXÉCUTION

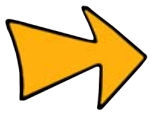
Le commandement d'exécution est le signal indiquant que le mouvement doit être exécuté.

Lorsqu'ils sont écrits, un tiret (—) sépare l'avertissement de l'exécution.

Voici quelques exemples de commandements : Dans ces exemples, le mot « TOURNEZ » indique la partie de l'exécution du commandement.

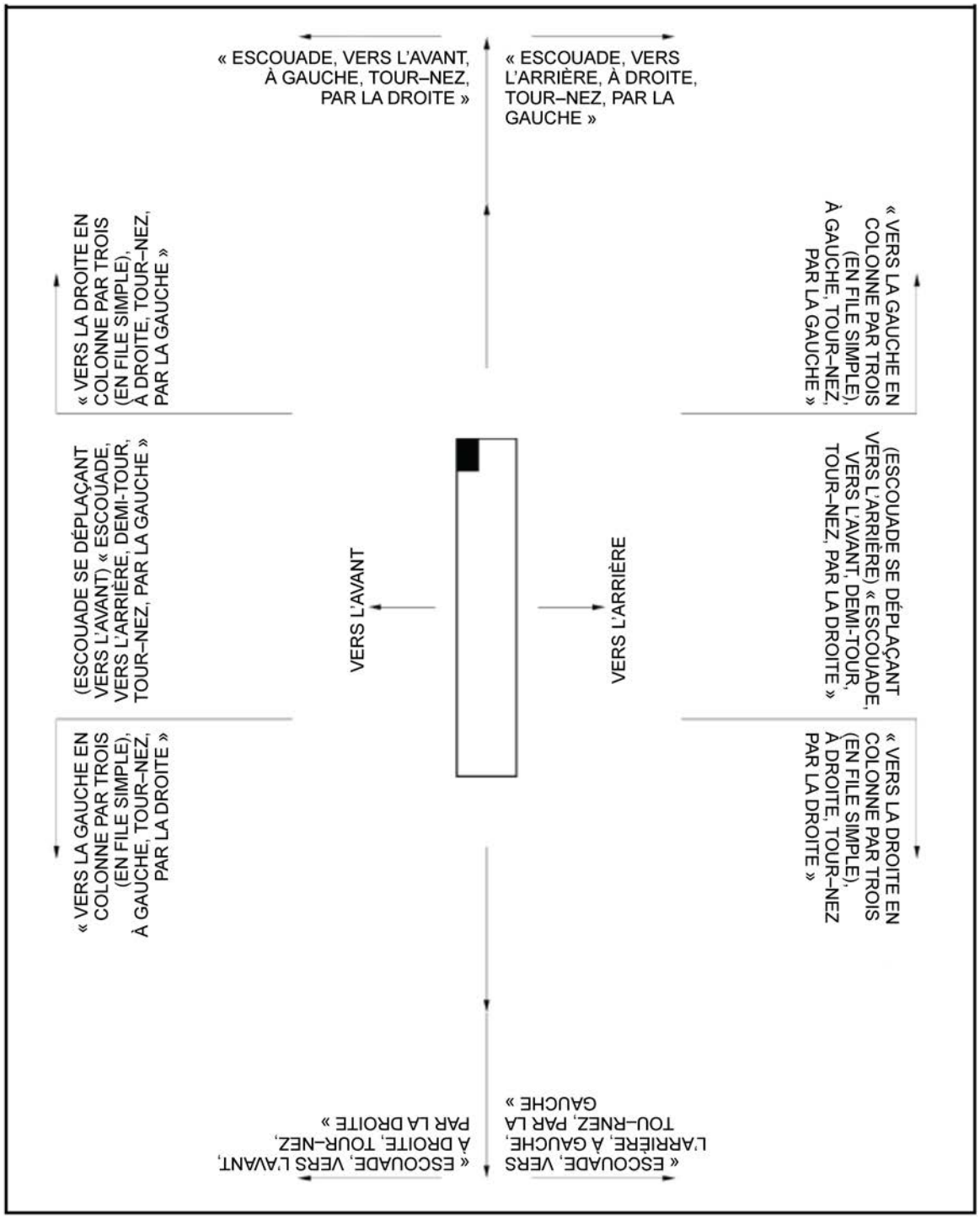
- « ESCOUADE, VERS L'ARRIÈRE, À DROITE, TOUR—NEZ »,
- « ESCOUADE, VERS L'AVANT, À GAUCHE, TOUR—NEZ »,
- « ESCOUADE, VERS LA DROITE, EN COLONNE DE ROUTE, À DROITE, TOUR—NEZ ».

À la marche, l'avertissement devrait s'étendre sur au moins deux pas cadencés et l'intervalle entre les avertissements et l'exécution devrait également être de deux pas.



Le commandement « au temps » se donne seulement lorsque aucun autre commandement ne peut être utilisé, pour ramener les membres d'une escouade à leur position antérieure ou pour annuler un commandement erroné avant qu'il n'ait été exécuté.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-703/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-703-PF-002/A-CR-CCP-703-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.



A-PD-201-000/PT-000 (pages 3 à 4)

Figure 1 Vers l'avant/vers l'arrière et flancs de direction

CONFIRMATION DU POINT D'ENSEIGNEMENT 1

QUESTIONS

Q1. À quoi servent les avertissements?

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-703/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-703-PF-002/A-CR-CCP-703-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

Q2. Quel est le but de l'exécution?

Q3. Quel est la fonction du tiret dans les commandements écrits?

RÉPONSES ANTICIPÉES

R1. Pour avertir l'escouade qu'un mouvement sera exécuté.

R2. L'exécution est le signal qui indique que le mouvement doit être exécuté.

R3. Pour séparer l'avertissement de l'exécution.

Point d'enseignement 2 **Démontrer et expliquer les critères d'un commandement bien donné**

Durée : 15 min Méthode : Démonstration



En discutant chaque point, donner l'exemple d'un commandement donné correctement et d'un commandement donné incorrectement en utilisant la technique indiquée.

VOIX

La voix utilisée pour donner des commandements a un effet marqué sur la façon dont les autres réagissent. Les points suivants doivent être pris en compte :

Volume. Le volume utilisé pour donner un commandement est très important en exercice militaire. Souvent, les commandements doivent être donnés à un groupe, avec un volume suffisant pour se faire comprendre malgré une fanfare ou d'autres cadets qui donnent des commandements à un autre groupe. Le volume doit être ajusté selon le nombre d'individus, la distance que le commandement doit parcourir et si une fanfare est présente ou non.

Portée. La portée de la voix est sa capacité d'atteindre une distance désirée. La voix sera mieux projetée si la personne adopte une posture droite, qu'elle a une bonne respiration, la gorge détendue et la bouche ouverte.

Distinction. La clarté et la netteté de la prononciation d'un commandement ont un effet sur la façon dont les autres réagissent. Si un commandement n'est pas clair et distinct, certains cadets peuvent ne pas comprendre le commandement et faire le mauvais mouvement. Une énonciation claire et une bonne prononciation des commandements est la clé dans la distinction.

Inflexion. L'inflexion est le changement du ton de la voix. L'avertissement débute habituellement sur un ton presque au niveau de la voix normale et s'élève vers la fin. Le commandement d'exécution ne doit pas présenter de changement d'inflexion, mais doit être donné sur un ton plus élevé que l'avertissement.

Vigueur. La vigueur avec laquelle un commandement est donné caractérise la qualité qui exige une réaction immédiate. Elle exprime la confiance et la fermeté du commandant.

EXACTITUDE

Les commandements doivent être donnés avec précision en tout temps. La bonne utilisation des avertissements permet d'avertir les cadets de ce qui s'en vient. Le commandement d'exécution est le signal indiquant que le mouvement doit être exécuté. Lorsque des commandements d'exécution sont donnés à la marche, il est important qu'ils soient donnés sur le bon pied.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-703/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-703-PF-002/A-CR-CCP-703-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

CONFIANCE

Tous les commandements doivent être donnés avec confiance. Cela démontre que c'est un ordre qu'on doit obéir rapidement et énergiquement. Un commandement donné avec confiance aidera les membres de l'escouade à promouvoir un sentiment de sécurité envers le commandant.

BONNE POSTURE

Une mauvaise posture restreint la capacité de respirer profondément car le diaphragme est restreint dans son mouvement. Le maintien d'une bonne posture permettra au cadet de respirer profondément, et de faire provenir le commandement de la profondeur du diaphragme plutôt que de la gorge, mettant moins de contrainte sur la gorge et permettant au commandement d'être donné avec plus de volume.

CONTRÔLE DE LA RESPIRATION

Respirer profondément et détendre les muscles du cou et les cordes vocales pour donner à la voix plus de contrôle et un volume plus élevé. La voix proviendra de la profondeur du diaphragme au lieu de la gorge.

CONFIRMATION DU POINT D'ENSEIGNEMENT 2

QUESTIONS

Q1. Si un commandement n'est pas prononcé clairement et distinctivement, quel effet cela peut-il avoir sur l'escouade qui est commandée?

Q2. Pourquoi les commandements devraient-ils être donnés avec confiance?

Q3. De quelle façon une mauvaise posture affecte-t-elle les commandements?

RÉPONSES ANTICIPÉES

R1. Les cadets peuvent mal comprendre et exécuter le mauvais mouvement.

R2. Cela démontre que c'est un ordre qu'on doit obéir rapidement et énergiquement.

R3. Elle restreint la capacité de respirer profondément, restreint le mouvement du diaphragme, par conséquent les commandements proviennent de la gorge.

CONFIRMATION DE FIN DE LEÇON

QUESTIONS

Q1. Quel ordre donne-t-on pour annuler un commandement erroné avant qu'il n'ait été exécuté?

Q2. Quels cinq points de la voix faut-il tenir compte pour bien donner un commandement?

Q3. Quel est l'élément qui donne à la voix plus de contrôle et un volume plus élevé?

RÉPONSES ANTICIPÉES

R1. Le commandement « Au temps ».

R2. Volume, portée, distinction, inflexion et vigueur.

R3. Respirer profondément et détendre les muscles du cou et les cordes vocales.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-703/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-703-PF-002/A-CR-CCP-703-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

CONCLUSION

DEVOIR/LECTURE/PRATIQUE

S.O.

MÉTHODE D'ÉVALUATION

S.O.

OBSERVATIONS FINALES

Les commandements, qui sont donnés de façon claire et concise, avec confiance et détermination, ont un effet sur la façon que les cadets réagissent à l'ordre donné. Les commandements peuvent permettre à un peloton de se déplacer en équipe, de manière organisée et efficace car tous les membres apprennent à travailler ensemble.

COMMENTAIRES/REMARQUES À L'INSTRUCTEUR

On doit donner l'occasion aux cadets de donner des commandements et de recevoir une rétroaction durant les rassemblements d'ouverture et de clôture hebdomadaires et les cérémonies.

Il y a du temps supplémentaire disponible pour cet OCOM, dans l'OCOM C308.02 (Donner des commandements, section 4).

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

A0-002 A-PD-201-000/PT-000 Directeur - Histoire et patrimoine 3-2. (2005). *Manuel de l'exercice et du cérémonial des Forces canadiennes*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

C0-022 (ISBN 0-02-864207-4) Cole, K. (2002). *The Complete Idiot's Guide to Clear Communication*. Indianapolis, Indiana, Alpha Books.

C0-241 Optimal Breathing. (2007). *Posture and Breathing*. Extrait le 12 février 2008 du site http://breathing.com/articles/posture.htm.

C0-269 AFMAN 36-2203 Department of the Air Force. (1996). *Drill and Ceremonies*. Lackland Air Force Base, Texas. Secretary of the Air Force.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-703/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-703-PF-002/A-CR-CCP-703-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.